

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Nominations ecclésiastiques. — III Règlement du prochain carême. — IV Avis au clergé. — V Prières des Quarante-Heures. — VI Correspondance romaine. — VII Une autre note. — VIII Courtes réponses à diverses consultations.

**AU PRONE**

Le dimanche, 5 mars

On annonce :

Les Quatre-Temps ;

On lit :

La lettre pastorale sur le devoir pascal.

La neuvaine à S. Joseph doit commencer le 10 vendredi (1).

**OFFICES DE L'ÉGLISE**

Le dimanche, 5 mars

Messe du I dim. du Carême, *semi-double* (privil. contre tout office de 1<sup>e</sup> cl.) ; 2<sup>e</sup> or. *A cunctis*, 3<sup>e</sup> *Omniotens* ; préf. du Carême. — I vêpres des Ss. Perpétue et Félicité du 7 fixé au 6) *double* ; mém. du dim.

**TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche, 12 mars

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 8 mars, saint Jean de Dieu (Asile de Longue-Pointe) ; du 17 mars, saint Patrice (Montréal et Sherrington), du 18 mars, saint Gabriel.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 7 mars, saint Thomas (Billing's Bridge) ; du 7 mars, saint Patrice (Ottawa et Fallowfield) et saint Agricole.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin ; du 12 mars, saint Grégoire.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 10 300 jours d'indulgences à chaque exercice ; 20 une indulgence plénière en se confessant, en communi-quant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants (du 10 au 26 mars).

**DIOCÈSE DE SHERBROOKE** — Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Compton) ; du 17 mars, saint Patrice (Sherbrooke et Magog) ; du 18 mars, saint Gabriel (Stratford).

**DIOCÈSE DE NICOLET**. — Du 7 mars, sainte Perpétue ; du 12 mars, saint Grégoire.

**DIOCÈSE DE VALLEYFIELD**. — Du 7 mars, saint Thomas (Hudson) ; du 17 mars, saint Patrice (Hinchinbrooke).

**DIOCÈSE DE PEMBROKE**. — Du 7 mars, saint Thomas (Astorville (autrefois Levesqueville) ; du 17 mars, saint Patrice (Mount St. Patrick).

**DIOCÈSE DE JOLIETTE**. — Du 17 mars, saint Patrice (Rawdon) ; du 18 mars, saint Gabriel (de Brandon).  
J. S.

### NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque : M. l'abbé J.-G.-L. Forbes, curé de Sainte-Anne, est nommé curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en remplacement de M. l'abbé Magloire Auclair, qui se retire du saint ministère pour cause de santé ; M. l'abbé J.-A. Perron, curé de Saint-Basile, devient curé de Sainte-Anne, à la place de M. le curé Forbes.

### REGLEMENT DU PROCHAIN CAREME

Par ordre de Sa Grandeur Mgr l'archevêque, nous donnons les règlements du prochain carême. Ces règlements, en vertu d'un Indult du Saint-Siège, en date du 27 janvier 1903, sont les mêmes que ceux des années dernières. Messieurs les curés voudront bien en donner connaissance aux fidèles.

1<sup>o</sup> Il est permis de faire gras chacun des dimanches du carême à tous les repas ;

2<sup>o</sup> T  
du sam  
monde  
les pers  
pourron

3<sup>o</sup> To  
nence à  
4<sup>o</sup> L'o  
état de j

5<sup>o</sup> Les  
faire usa  
repas. (C  
autres joi

Les mem  
des saintes  
chancelleri  
Cet offic  
élevé au ri  
6 mars.

MERCREDI, 1  
VENDREDI, 3  
DIMANCHE, 5  
MARDI, 7

2° Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, à l'exception du samedi des Quatre-Temps et du Samedi Saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Ces jours-là, les personnes légitimement empêchées, ou dispensées de jeûner, pourront faire gras aux trois repas ;

3° Tous les mercredis et vendredis sont des jours d'abstinence à tous les repas ;

4° L'obligation du jeûne subsiste pour ceux qui sont en état de jeûner ;

5° Les jours où l'on peut faire gras, il n'est pas permis de faire usage du poisson ou des huîtres et de la viande au même repas. Cette règle s'applique aux dimanches comme aux autres jours du carême.

---

### AVIS AU CLERGE

---

Les membres du clergé qui n'ont pas encore le nouvel office des saintes Perpétue et Félicité pourront se le procurer à la chancellerie de Montréal.

Cet office, autrefois du rite simple et placé au 7 mars, a été élevé au rite *double* avec rédaction nouvelle et anticipé au 6 mars.

---

#### Prières des Quarante-Heures

MERCREDI, 1	MARS	— Sainte-Dorothee.
VENDREDI, 3	"	— Saint-Anselme.
DIMANCHE, 5	"	— Saint-Jean-Baptiste.
MARDI, 7	"	— Sainte-Monique.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 2 février, 1911.

**S**I vous demandez à un Romain ce qu'il y a de nouveau à Rome, il ne vous fera pas de divagations sur l'état de la péninsule, ne vous parlera même pas de la cherté de la vie et des loyers, des difficultés dans lesquelles il se débat pour arriver à payer son modeste appartement ou les dépenses de la servante au marché. Il vous dira simplement : Il fait froid. De fait, la température s'est abaissée rapidement, et malgré un beau soleil qui brille pendant le jour dans un ciel sans nuage, la nuit le thermomètre descend jusqu'à 5° au-dessous de zéro. Pour le Canada, ce serait presque de la chaleur; pour Rome, c'est positivement insupportable. Les maisons ne sont pas chauffées et toute l'économie de l'habitation est faite pour protéger contre la chaleur, en vous laissant sans défense contre le froid. Pour en citer un seul exemple, les conduites d'eau sont toutes exposées au plein air et les réservoirs ne sont nullement protégés contre la gelée. Si celle-ci vient, les réservoirs éclatent, les conduites d'eau se déchirent et le matin, si vous ne trouvez plus d'eau à la cuisine, vous avez la satisfaction de voir le long des murs de magnifiques chandelles de glace qui sont peut-être artistiques, mais très rafraîchissantes.

Et cependant il y aurait bien des choses à dire sur la situation de Rome. Même pour un observateur superficiel on s'aperçoit bien vite d'un malaise général. Il y a d'abord la grosse difficulté de la cherté des loyers contre laquelle on se débat sans pouvoir en sortir. La question a été portée devant la Chambre, mais aucune solution ne pouvait sortir de la dis-

cussion  
breux q  
dans de  
à moins  
lera-t-il  
payé, me  
de consti  
cessaire,  
lyse c'est  
nuer les i  
cule actu  
2,000 fran  
les divers  
par retou  
relle qu'i  
gain large  
chaque joi  
Et, c'est  
de constru  
de 1885 qu  
bien davan  
d'Italia à  
d'immeubl  
les rues sor  
tous côtés  
chars se sui  
ment on coi  
rellement n  
des édifices  
par d'autres  
où la constr  
il y a dix ar

1. veau l'état le la les il ou les ment : apide- : dans u'à 5° la cha- s mai- itation nt sans les con- servoirs i vient, nt et le avez la andelles fraîchis- la situa- ficiel on 'abord la lle on se ée devant de la dis-

cussion qui eut lieu ces jours-ci. Profitant des travaux nombreux qui se font en ce moment, la main d'oeuvre a renchéri dans des proportions ici inouïes. On ne trouve pas un maçon à moins de 8 francs, et parfois 9 francs, encore ne travaillera-t-il que neuf heures, et comme on le remarque, plus il est payé, moins l'ouvrier italien travaille. Le coût des matériaux de construction a presque doublé, d'où comme conclusion nécessaire, il faut que les loyers augmentent, car en dernière analyse c'est toujours le consommateur qui paye. Loin de diminuer les impôts, le gouvernement les rend plus durs, et on calcule actuellement qu'une petite maison susceptible d'être louée 2,000 francs doit donner 500 francs à l'état ou à la ville pour les diverses taxes auxquelles elle est assujettie. Or cela finit par retomber sur le pauvre par une répercussion aussi naturelle qu'inévitable, et l'ouvrier voit l'augmentation de son gain largement absorbée par les dépenses auxquelles il lui faut chaque jour faire face.

Et, c'est là ce qu'il y a de plus étrange, une véritable fièvre de constructions s'est abattue sur Rome et rappelle la période de 1885 qui se termina par un crak formidable, qui l'aurait été bien davantage si le gouvernement n'avait forcé la Banca d'Italia à prendre sur ses réserves pour acheter 300 millions d'immeubles qui ne trouvaient pas de preneur. Actuellement les rues sont défoncées par la pose de nouveaux tramways, de tous côtés on ne voit que matériaux de construction dont les chars se suivent, se croisent, se heurtent parfois. Non seulement on construit dans des quartiers neufs des maisons naturellement neuves, mais dans l'intérieur de la ville on détruit des édifices qui ne remontent pas à dix ans pour les remplacer par d'autres. C'est à qui démolira davantage et à une époque où la construction coûte près du double de ce qu'elle se payait il y a dix ans. Tout cela n'est pas naturel, et il faudra bien

arriver au précipice, car les loyers, pour ne parler que de cette partie de la vie, arriveront à un point où les habitants ne pourront plus les payer.

Quand on se promène dans les rues, on y voit tous les signes d'une activité fébrile que l'on pourrait prendre pour la manifestation d'un peuple industriel et actif, mais tout ce mouvement, toute cette activité se réduit à une seule chose : la construction. Sous l'Empire on disait " quand le bâtiment va, tout va ", mais il arrivera un moment à Rome où le bâtiment n'ira plus, car ou les constructeurs n'auront plus d'argent pour solder leurs dépenses, ou ils ne trouveront plus de personnes pouvant payer les loyers hors de mesure qu'ils sont contraints de leur demander.

Mais cette question matérielle n'est qu'un côté du problème et non le plus intéressant. Les Italiens veulent célébrer cette année le premier cinquantenaire de la proclamation de l'Unité italienne qui emportait avec elle l'attribution au nouveau royaume de Rome comme capitale. On fera une exposition à Turin, on en fera une autre à Rome même. Logiquement il fallait faire l'une ou l'autre, car ces deux manifestations commerciales et artistiques s'excluent mutuellement; l'une portera certainement tort à l'autre et les deux se nuiront. Si on s'était contenté d'une exposition à Turin, outre que cette ville est de plus facile accès, la question catholique n'aurait pas été posée et tout le monde aurait pu y aller sans arrière pensée. Ce n'était pas ce qu'on voulait. Quand le Bloc s'est emparé du Capitole, il avait un programme nettement défini, celui de donner une accentuation nettement anticatholique aux fêtes qui se préparaient, et il faut bien dire que, soit par la parole, soit par les actes, il a complètement tenu ce programme, et n'a même tenu que celui-là. C'est en vain qu'on lui a demandé les loyers à bon marché, le pain et la viande moins chers ; tou-

tes ces pr  
l'assaut ét  
lument do  
sition, et  
vaient être  
mento, ou  
des plans  
qu'il a été  
ténébreuses  
significatio  
Mais les  
j'appellerai  
sur un terra  
voles une ex  
simplement  
de conversat  
dentes et q  
Qu'arrivera-  
ne nous dév  
ainsi sous sa  
miséricordes.  
Quand Gar  
taines avec l  
l'Angleterre,  
On eut beau  
qu'un simple  
personnels, qu  
" La républ  
fut la parole  
peine, Garibal  
Emmanuel les  
me des Deux :

tes ces promesses étaient bonnes pour arriver, mais le but de l'assaut était tout autre. C'est pour cela qu'on a voulu absolument doubler l'exposition de Turin par un semblant d'exposition, et que l'on s'est hâté de finir les monuments qui devaient être la glorification de ce que l'on appelle *il Risorgimento*, ou le nouvel état de choses. M. Nathan a été l'exécuteur des plans des loges, plans qu'il connaît bien d'ailleurs puisqu'il a été plusieurs années grand maître de ces assemblées ténébreuses, et maintenant les fêtes qui se préparent ont une signification sur laquelle il est impossible de se méprendre.

Mais les loges se contenteront-ils de ces démonstrations que j'appellerais platoniques malgré leur gravité ? Je marche ici sur un terrain brûlant et craindrais que l'on donnât à mes paroles une extension trop considérable. Ce que je vais dire est simplement le résultat de constatations faites de divers côtés, de conversations échangées avec des personnes sérieuses, prudentes et qui ne sont pas habituées à se payer de mots. Qu'arrivera-t-il, Dieu seul le sait. Et c'est très heureux qu'il ne nous dévoile point l'avenir, nous faisant rester toujours ainsi sous sa sainte volonté, adorer ses desseins, implorer ses miséricordes. Mais enfin, voici ce que l'on dit.

Quand Garibaldi se jeta sur la Sicile et les provinces napolitaines avec la connivence de l'Italie officielle et l'appui de l'Angleterre, il voulait fonder la république parthénopéenne. On eut beaucoup de peine à lui faire comprendre qu'il n'était qu'un simple instrument et devait exécuter moins ses plans personnels, que les visées de la secte qui l'avait mis en avant.

“ La république nous divise, la monarchie nous unit ”—telle fut la parole historique d'alors ; finalement, mais non sans peine, Garibaldi se rendit, et après avoir remis au roi Victor Emmanuel les provinces napolitaines qui formaient le royaume des Deux Siciles, il s'en alla boudier dans son île de Ca-

prera. Les loges voulaient arriver à la république, mais elles estimaient, avec raison, que le pays n'était pas encore mûr pour cette forme de gouvernement, et qu'elle aurait conduit alors à l'émiettement de l'Italie. Au lieu d'avoir des duchés, des principautés, des royaumes, nous aurions eu autant de petites républiques, jalouses les unes des autres, ne voyant que leurs intérêts personnels, et partant incapables de jouer un rôle quelconque dans le monde européen. Les circonstances ne sont plus aujourd'hui les mêmes. A tort ou à raison les loges estiment l'Italie mûre pour la république. Le pouvoir royal est allé toujours s'affaiblissant en passant des mains de Victor Emmanuel à celles d'Humbert I et de celles-ci à celles de Victor Emmanuel III. Ce dernier n'a pas de volonté personnelle, il fait ce que veulent les loges et si le gouvernement est encore moins mauvais qu'il pourrait l'être, ce n'est certainement pas de sa faute. En fait de religion, il est sceptique et ne croit à rien, ce qui a donné lieu à cette jolie demande de la reine actuelle, peu avant son mariage: " Mais enfin pourquoi veut-on me faire abjurer ma religion pour épouser un prince qui n'en a aucune ". Le roi ne cherche qu'une chose: à durer, à cause des avantages financiers attachés à la position qu'il occupe. Le reste lui importe peu. Aussi le jour où les loges lui feront savoir poliment qu'il ferait bien de prendre ses vacances et d'aller à l'étranger, il ne demandera que le temps de faire ses malles et d'emporter sa collection de monnaies et de médailles. Or les fêtes que l'on prépare à Rome pour le 20 septembre sembleraient fournir l'occasion cherchée. Est-ce un symptôme! mais déjà nombre de personnes graves s'attendent pour cette époque à la proclamation de la république et à l'accomplissement du programme des loges. Il est évident que cette république sera essentiellement anticléricale, que toutes les lois contre les congrégations religieuses et l'Eglise catholique,

y compris  
immédiat  
Portugal.  
vance le  
l'un protè  
lement 24  
publique,  
son palais  
mée et dir  
accompli,  
niers pour  
Pape lui-m  
déclaré à  
point finir  
est imposs  
en ce mom  
aient un vé  
Pontife et à  
On me tr  
résultante  
présent pou  
le poète, les  
ceux qui vou  
prier avec p

Un journa  
siastique, M.  
M. des Houx  
gues années,  
et avait mêm  
le *Journal d*

y compris le divorce et l'instruction laïque obligatoire, seront immédiatement appliquées et que l'Italie deviendra un grand Portugal. Et le Pape dira-t-on ? Si le Souverain-Pontife devance le départ du roi ou l'accompagne, il sera sain et sauf, l'un protège l'autre ; mais si le Souverain-Pontife restait seulement 24 heures au Vatican après la proclamation de la république, il y a gros à parier qu'il ne sortirait pas vivant de son palais. Une bonne petite émeute serait habilement formée et dirigée contre le Vatican, et quand le sacrilège serait accompli, la république s'empresserait d'expédier les carabinieri pour constater ce qu'elle n'aurait pas voulu empêcher. Le Pape lui-même se préoccupe de cette éventualité, et il aurait déclaré à plusieurs personnes que sa persuasion était de ne point finir ses jours au Vatican. Où irait-il ? C'est ce qu'il est impossible de savoir, bien que toutes les probabilités soient en ce moment pour l'Allemagne ou l'Autriche, seuls pays qui aient un véritable intérêt à offrir l'hospitalité au Souverain-Pontife et à jouer le rôle du Saint-Empire romain.

On me trouvera pessimiste ; toutefois c'est bien l'impression résultante du moment, et en politique il faut tabler sur le présent pour essayer de deviner l'avenir. Et puis, comme dit le poète, les maux que l'on prévoit sont moins douloureux que ceux qui vous surprennent, et ce sera toujours une occasion de prier avec plus d'ardeur pour l'Eglise et son chef.

\* \* \*

Un journaliste, qui a beaucoup bataillé dans le camp ecclésiastique, M. Henri Morimbeau dit des Houx, vient de mourir. M. des Houx avait un incontestable talent et pendant de longues années, jusqu'en 1885, il l'avait dépensé pour l'Eglise, et avait même fait à Rome un mois de prison pour avoir, dans le *Journal de Rome*, défendu le pouvoir temporel du Saint-

Siège. Le *Journal de Rome* ayant été supprimé, M. des Houx alla à Paris et fut un des brillants rédacteurs du *Matin*. Il évolua avec cette feuille, qui devenait de plus en plus hostile à l'Eglise et quand vint la séparation, il était tout prêt pour accepter la mission d'organiser le schisme en France. On se rappelle encore comment il dénicha le fameux Villatte et avec l'appui du gouvernement chercha à créer un centre de cultuelles ayant à sa tête un évêque faux, n'ayant pas pu en avoir un vrai. Villatte sombra sous le mépris et les protêts. Des Houx fut obligé d'abandonner sa créature, et depuis on n'entendit que bien rarement parler de lui. Il vient de mourir, et chose plus triste, il a voulu recevoir les derniers sacrements des mains du curé schismatique, car il y a paraît-il une cultuelle à Paris, qui a dit encore les dernières prières sur sa dépouille mortelle. Il est douloureux qu'une belle intelligence ait si tristement fini. Cela nous prouve quelle faute irréparable commettent ceux qui s'écartent de l'Eglise, refusent ses directions, désobéissent à ses ordres et dressent autel contre autel.

\* \* \*

Y aura-t-il un consistoire prochain. Les uns l'affirment et donnent des bribes de conversations tenues avec différents personnages bien à même de savoir ce qui se passe. A les en croire, le mois de mars ne se passerait point sans voir cette cérémonie. D'autres disent que le Pape veut rester toute cette année dans la réserve et le deuil. Un consistoire de cardinaux est une fête, il amène à Rome de nombreuses personnes et le Pape se refuserait à entrer dans cette voie. Non seulement il ne veut pas cette année accroître le nombre de ceux qui viendront à Rome, mais ne veut pas admettre les pèlerinages éventuels qui pourraient se former. La ville de Bilbao en Espagne fait tous les deux ans un pèlerinage en Terre-Sainte et passe

au retour  
pieux pé  
mander s  
réponse n

Mais il  
a un consi  
tude de fai  
c'est ordin  
pectorale.  
partager l  
sont allés  
mais on les  
vue. Cela  
l'horizon.

L'Index  
nombre de  
était un vol  
elle et la tr  
Saint-Office  
vient nature  
cret n'ait po  
en 1911. Voi  
Saint-Office  
tion à Mgr  
l'auteur, rect  
de Sa Saintet  
plaires de la  
qui contenait  
point prise à  
fit une troisi

au retour par Rome. C'est comme une institution réglée, et le pieux pèlerinage devait avoir lieu cette année. On fit demander si le Pape recevrait des pèlerins, et Pie X a fait une réponse négative. Il veut rester dans la solitude.

Mais il y a encore un autre symptôme qui prouve que, s'il y a un consistoire, il est certainement éloigné. Le Pape a l'habitude de faire un cadeau à tous les évêques italiens qu'il nomme; c'est ordinairement soit un pontifical romain, soit une croix pectorale. Trois ou quatre orfèvres sont désignés pour se partager le travail. Or, entendant parler de ces bruits, ils sont allés au Vatican demander les commandes accoutumées, mais on leur a répondu qu'il n'y avait pas de commandes en vue. Cela montre bien qu'il n'y a pas encore de consistoire à l'horizon.

\* \* \*

L'Index a publié au commencement de l'année un certain nombre de décrets condamnant des ouvrages, et parmi ceux-ci était un volume de Mgr Battifol : *l'Eucharistie, la présence réelle et la transubstantiation*. Le décret avait été rendu par le Saint-Office le 26 juillet 1907. A cette nouvelle, une demande vient naturellement sur les lèvres. Comment se fait-il que ce décret n'ait point été publié en 1907 et pourquoi a-t-il été publié en 1911. Voici, m'a-t-on assuré, le mot de l'énigme. En 1907, le Saint-Office communiqua secrètement le décret de condamnation à Mgr Battifol. On voulait ménager la réputation de l'auteur, recteur de la faculté catholique de Toulouse et prélat de Sa Sainteté. Mgr Battifol promit de retirer tous les exemplaires de la circulation, et le fit. Il publia une seconde édition qui contenait des modifications importantes et ne donnait point prise à une condamnation. Quand elle fut épuisée, il en fit une troisième, où il eut, paraît-il, le tort de rétablir les

passages de la première édition qui avaient été supprimés dans la seconde. Le Saint-Office, toujours en éveil, s'en aperçut, et y voyant un cas de récidive a fait publier par l'Index le décret d'il y a trois ans.

C'est cependant si simple de suivre la doctrine de l'Eglise; c'est si sûr, et pour le temps et pour l'éternité !

DON ALESSANDRO.

### UNE AUTRE NOTE

**D**LUS d'une fois, en ces dernières années, nous avons entendu parler des dons princiers que le célèbre philanthrope écossais, le milliardaire Carnegie, faisait ici ou là. A Montréal même on a refusé une somme assez ronde que nous offrait le riche Américain. D'aucun s'en sont étonnés. D'autres semblaient avoir quelque méfiance. En général pourtant nos journaux s'accordaient à louer la munificence du roi de l'acier. On a raconté que ce monsieur a déjà versé près de 200,000,000 de dollars en dons publics. M. Carnegie a une spécialité. Il donne pour les bibliothèques. Il n'est pas dit qu'il exige qu'on y mette tous les mauvais livres. Mais il est connu qu'il n'aime pas les associations *sectarian*. C'est dire qu'il n'accorde rien aux bibliothèques catholiques, et cela, semble-t-il, de parti pris. C'est déjà un signe. Quoi qu'il en soit, voici une note, cueillie dans un grand journal de Paris, qui ne ressemble en rien aux dithyrambes auxquels nous sommes habitués. Nous croyons utile de la faire connaître à nos lecteurs. A l'occasion elle pourrait servir d'argument, et nous pourrions, grâce à elle, répéter à notre profit le classique : *Timeo Danaos*

et de na  
nous ap  
" Nui  
pauvres  
du célèb  
été press  
en toute  
pu être a  
moment  
acieries.  
Eux et les  
prend cur  
" Faut  
cite d'ai  
*Katholisch*  
socialistes  
adhérents  
voudra acc  
l'acier, du  
notoire que  
pétrole, ont  
le contraire  
" Le mên  
de certains  
manns, qui  
New York, (c  
face du Gre  
bre de Noël  
personnes de  
" De pare  
toujours le  
chiens comme

*et dona ferentes — Il faut craindre les Grecs, même quand ils nous apportent des présents.*

“ Nulle part — lit-on dans ce journal — l'exploitation des pauvres ouvriers n'est aussi honteuse... que dans les aciéries du célèbre philanthrope Carnegie... L'argent qu'il donne a été pressuré sur ses pauvres ouvriers. Ceux-ci en auraient dû, en toute justice, profiter les premiers. Et combien auraient pu être ainsi soulagés de leurs misères ! Précisément en ce moment arrivent des nouvelles désolantes de l'industrie des aciéries. On y compte 80,000 ouvriers sans ouvrage. Eux et leurs familles sont privés de tout. Mais le monde n'en prend cure et il continue sa danse devant le veau d'or. ”

“ Faut-il être étonné — continue le journal français, qui cite d'ailleurs une feuille américaine catholique le *Katholische Westen* de Dubuque — que les doctrines socialistes gagnent de plus en plus de nombreux adhérents ? Nous espérons qu'aucune oeuvre catholique ne voudra accepter un don venant des mains de ces “ rois ” de l'acier, du pétrole, etc. Du reste, c'est fort rare ; car il est notoire que Carnegie, le roi de l'acier, et Rockefeller, le roi du pétrole, ont toujours fait leurs dons à des oeuvres qui prêchent le contraire de notre religion catholique.

“ Le même journal américain, pour montrer les aberrations de certains millionnaires, cite le fait d'une mistress Ackermanns, qui a une demeure somptueuse dans la 101e rue de New York, laquelle débouche sur l'élégant Central Park, en face du Great Hill. Cette dame avait organisé une fête d'arbre de Noël pour son black-terrier et les chiens de plusieurs personnes de ses relations ordinaires !

“ De pareilles insanités ne nous étonnent pas — continue toujours le journal. Dans ces milieux on traite les chiens comme des hommes et ces derniers, surtout s'ils sont

is  
et  
et  
e;

ons  
bre  
fai-  
ssez  
sont  
En  
uni-  
déjà  
rne-  
ques.  
les  
pas  
corde  
il, de  
i une  
assem-  
bitués.  
A l'oc-  
rriers,  
Danaos

domestiques, comme des chiens. Ces gens-là sont des païens modernes. Du reste leur éducation est nulle. Ils ne savent que se donner une tournure élégante, se maquiller, offrir des lunchs et des diners, danser jusqu'à l'aube du jour, critiquer leurs compagnes de plaisir ou leur porter envie et se donner des allures de demi-mondaines. Ils traitent leurs domestiques comme du vil bétail et ont plus d'égards pour leurs chiens que pour ceux qui sont forcés d'être leurs domestiques. Ces gens-là et nos socialistes sont les chancre de l'ère libérale moderne dans nos Etats-Unis.

“ Malheureusement, c'est en vain que la voix de ces journaux catholiques se fait entendre. Le socialisme est déjà officiellement maître dans le Wisconsin, un des Etats dont la population dépasse déjà le double de la moyenne. Sa capitale, Milwaukee, a une municipalité socialiste, le représentant de l'Etat au Congrès de Washington est également socialiste. Le danger devient pressant. ”

## COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

### Lampe du sanctuaire

 EST de l'huile d'olive qui doit alimenter la lampe du saint Sacrement. Toutefois l'évêque peut permettre, quand les circonstances l'exigent, l'usage d'une autre huile (surtout végétale comme l'huile de lin ou de navette), et même minérale (comme le pétrole). *L'Ami du clergé* en a parlé a plusieurs reprises [1902 p. 342, 1903 p. 95, 1908 p. 622]. En 1907 la Congrégation des Rites a permis un mélange d'huile d'olive et de cire. Permettrait-elle l'usage exclusif de la cire, même pure ? Elle n'a pas encore, que je sache, eu l'occasion de se prononcer sur ce sujet. C'est peu probable, vu

que c'  
d'olive  
qu'elle  
de parti  
remett  
l'huile.  
d'huile  
La tolé  
comme

On de  
une indi  
De te  
deux tit  
laquelle  
d'abord  
évêque o  
de tout  
aspersion  
clergé 18  
chapelets  
gences du  
sont parti  
diverses l  
notre Sei  
parmi ces  
pieuse d't  
la mort, q  
du prêtre,  
Outre l  
objets de p

que c'est à cause des raisons mystiques qu'elle a choisi l'huile d'olive (*Ami du clergé* 1909 p. 526). Mais il est bien certain qu'elle ne permettrait pas d'une manière générale de se servir de parafine ou de cire végétale. Tout au plus pourrait-elle remettre la cause à l'évêque, comme elle l'a fait en 1864 pour l'huile. Mais jusqu'ici elle ne l'a fait qu'à l'égard de l'espèce d'huile et c'est la seule permission que l'évêque puisse accorder. La tolérance générale d'employer, en ce pays, l'huile de navette, comme prétendue huile d'olive, devrait suffire.

### Crucifix indulgenciés

On demande ce qu'il faut penser des crucifix qui font gagner une indulgence plénière chaque fois qu'on les baise.

De tels privilèges n'existent pas. Les crucifix reçoivent à deux titres différents communication de l'indulgence plénière laquelle est toujours réservée à l'article de la mort. Ce sont d'abord les indulgences apostoliques que le Pape (et tout évêque ou prêtre qui en a reçu le pouvoir) applique en faveur de *tout fidèle*, par un simple signe de croix (sans formule ni aspersion) non seulement aux crucifix, mais aussi (*Ami du clergé* 1899 p. 366) aux simples croix, aux médailles et aux chapelets (ces derniers peuvent en outre recevoir les indulgences du Rosaire ou des PP. Croisiers, etc.). Ces indulgences sont partielles (gagnées à l'occasion de l'accomplissement de diverses bonnes œuvres) et plénières aux fêtes principales de notre Seigneur, de la sainte Vierge et des apôtres. Or, parmi ces indulgences auxquelles donne droit la conservation pieuse d'un de ces objets, se trouve l'indulgence à l'article de la mort, qui, au moyen de cet objet, se gagne sans le secours du prêtre, si l'on en est privé (*Ami du clergé* 1900 p. 717).

Outre les indulgences apostoliques (appliquées à divers objets de piété), il y a aussi l'indulgence (*une seule*) de l'article

de la mort appliquée aux crucifix exclusivement. Celui qui en possède un ainsi béni peut gagner l'indulgence plénière à l'article de la mort. Chacun de ces crucifix (comme tous les autres objets qui ont reçu des indulgences) ne peut servir qu'au propriétaire ; il n'est pas indulgencié pour un autre et perd ce privilège quand il change de propriétaire.

Toutefois le Pape indulgencie aussi à *l'usage des prêtres* des crucifix "chaque fois" (*toties quoties*) c'est-à-dire qui peuvent faire gagner cette indulgence à plusieurs malades (mais, comme dans les autres cas, une fois pour chaque malade), "chaque fois" (*toties quoties*) qu'on le présentera à un malade pour la première fois. C'est le prêtre (*Ami du clergé* 1908 p. 34) qui doit le présenter (à moins que des religieuses aient obtenu ce droit—*Ami du clergé* 1906 p. 74—dans quelque hôpital), et ce crucifix est ainsi indulgencié pour la vie du propriétaire. Comme on le voit l'expression "chaque fois" (*toties quoties*) désigne le nombre d'indulgences que possède un même crucifix par opposition aux autres crucifix qui ne comportent qu'une seule indulgence et pour le propriétaire seul. Ce serait contraire au sens canonique de cette expression et se tromper que de dire que le *toties quoties* renferme plusieurs indulgences pour le même fidèle. De plus, avec les deux sortes de crucifix, cette indulgence ne se gagne qu'à l'heure de la mort. Le Pape n'en accorde pas dans ces conditions pour les vivants. On n'en trouve aucun exemple dans l'ouvrage si complet du P. Beringer sur les INDULGENCES en 2 vol. très épais, vol. 1 de la 3e édition française pp. 471 à 484 et pp. 661 à 688. Ceux qui pensent gagner (ou faire gagner) une indulgence plénière seulement par le baiser d'un crucifix, se trompent étrangement.

J. S.